



LES RANDONNEURS DE LA COTE DES ISLES

ASSOCIATION LOI 1091

Siège social : 1 rue de la vallée 50580 Fierville les Mines

Site internet : randocotedesisles.jimdo.com

Compte-rendu assemblée générale du 20 juin 2022

L'Assemblée générale de l'Association LES RANDONNEURS DE LA COTE DES ISLES s'est tenue le 20 juin 2020, 18h, salle communale de Saint-Pierre-d'Arthéglise.

91 adhérents présents + 15 pouvoirs + 1 adhérent présent, soit 107 présents. Le quorum ($204 / 2 + 1 = 103$) étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut donc se tenir.

Ordre du jour (rappelé sur la fiche d'inscription au repas de fin de saison, et sur le site internet du club) :

- Bilan moral
- Bilans financiers
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions et informations diverses

1- Bilan moral

Le Président Max Gallet présente le bilan moral suivant :

→ 10^{ème} année d'existence en tant qu'association,

→ En raison de la pandémie Covid, les AG 2020 et 2021 n'ont pas pu être tenues,

❖ **31 randonnées** effectuées depuis septembre 2021. Hormis celle d'aujourd'hui et les deux prochaines (Lessay et La Glacerie)

Ce qui représente **329 km** parcourus, soit une moyenne de **10.6 km** environ par randonnée.

2200 participants, soit en moyenne **72** participants / randonnée, une moyenne approximativement équivalente aux années précédentes.

❖ Du fait de la pandémie Covid, les adhérents 2020-2021 ont été reconduits systématiquement cette saison. Mais une trentaine n'est pas revenue depuis la pandémie Covid. Le nombre **204** adhérents est donc à relativiser.

Répartition par secteur :

Côte des Isles	87	42.6%
Bricquebec	29	14.2%
Les Pieux	27	13.2%
Valognes	23	11.3%
Cherbourg	23	11.3%
La Haye	10	4.9%
Val de Saire	5	2.5%
dont nouveaux adhérents	49	

❖ **Sécurité** : pas d'incidents à déplorer.

Comme toujours, les guides et « les gilets orange » et en particulier Mr. Sécurité, assurent la sécurité. Les règles de sécurité sont rappelées sur le programme des randonnées et sur le règlement intérieur consultable sur le site.

Au mois de mars dernier, Marthe, et 3 de nos guides ont suivi la formation aux 1^{er} secours proposée conjointement par la commune de Barneville-Carteret, l'Union Départementale des sapeurs-pompiers et le Crédit Mutuel.

❖ **Convivialité**

• La **galette des rois** qui devait être organisée le 24 janvier a été annulée, toujours à cause de la pandémie. Nous l'avons remplacée par un **goûter retrouvailles**, le 28 mars, après la randonnée de Saint-Joseph, dans la salle communale de cette commune. La galette a été remplacée par la bonne brioche de la Maison du Biscuit. 83 participants.

• La **sortie de Vitré** (lundi 30 mai) s'est très bien déroulée ; timing parfaitement respecté et n'avons perdu personne. 66 participants pour 81 places disponibles.

Bon accueil de l'Office de Tourisme : En matinée, petite balade encadrée par 4 bénévoles de l'OT, les sympathiques randonneurs Yves, Béatrix, Eliane et Jacques. Bon et copieux repas à la Taverne. L'après-midi, visite guidée découverte du château des barons et de la cité des marchands (Centre historique) avec 2 guides conférencières...visite intéressante pour certains, moins pour d'autres.

Un retour mouvementé : en 2019, nous avons eu la surprise d'avoir 2 autocars (le car grand tourisme étant en panne). Cette fois, il nous a bien mené à bon port, mais au retour, à peine sortis de Vitré panne de la boîte automatique. Notre conductrice Manuella et la compagnie Collas-Voyages ont été réactives. Nous sommes rentrés avec 1h30 de retard.

- **Repas-méchoui** ce soir : les funestes années 2020 et 2021, ont empêché la tenue de ce traditionnel repas de fin de saison. Enfin, nous renouons avec cette sympathique manifestation permettant de nous retrouver nombreux, 94 participants, ici à la salle communale de Saint-Pierre-d'Arthéglise autour d'un moment gourmand et convivial, et ainsi **fêter les 10 ans du club**, pratiquement jour pour jour (l'AG constitutive a eu lieu le 18 juin 2012).

Repas assuré par la boucherie-charcuterie-traiteur Jéhan-Leconte de Bricquebec, la pâtisserie Cyril Giot de St Jacques de Néhou, la boulangerie-pâtisserie Au Fournil de Saint Jacques de Néhou, et le reste par l'équipe du bureau. Je suis persuadé que vous allez vous régaler.

L'**animation** étant assurée par Jean-Jacques (randonneur) et son collègue Christian, un grand merci à eux.

Une **tombola** gratuite sera organisée en fin de repas. Un grand merci aux donateurs notamment : Maison du Biscuit, Moulin de Fierville les Mines, Au Chalet Gourmand, coiffeur de Les pieux, Utile de Barneville, Intersport, Micrologo, Super U, Maison fr (Point Vert), Crédit Mutuel, Maison de la Presse de Barneville, Cave Cellier de Barneville, Racines & des Pelles, famille Suret, Sandra Legoupy, Marie Laurent, Jean-Pierre Lemétais...

- Le **pique-nique** est prévu lors de la dernière randonnée de la saison, à la Glacerie, lundi 4 juillet. Espérons que le soleil sera de la partie, le cadre de la Verrerie est super sympa. Le club offre l'apéro.
- Et bien sûr l'information continue sur le **site internet** du club, qui est relativement bien consulté. On y trouve pas mal d'infos : l'album photos, les CR de nos randonnées, et les fiches « à la découverte de » ...

❖ Remerciements

- Un grand merci à nos 4 guides bénévoles, **Christian, Guy, Michel et Pierre**. → remise d'un bon d'achat Intersport (50€)
- Merci à celles et ceux qui m'envoient des photos pour alimenter l'album photos, en particulier Jean-Claude et Lucienne.
- Merci au **Crédit Mutuel** pour la fourniture habituelle de nappes, serviettes...
- Et bien sûr n'oublions pas de remercier **la petite équipe dirigeante** toujours mobilisée.

❖ **Une pensée** pour nos anciens randonneurs qui sont décédés cette année : Bernard Salomon et André Lejuez.

2- Bilans financiers

La trésorière Céline Housset présente les bilans financiers suivants :

EXERCICE 2019-2020	Dépenses	Recettes	Solde
Total de l'exercice	1 404,46	1 602,01	197,55
Solde exercice précédent (Compte-rendu de l'AG 2019)		2 773,11	
BILAN (pas d'AG)	1 404,46	4 375,12	2 970,66

solde à reporter sur exercice 2020-2021

EXERCICE 2020-2021	Dépenses	Recettes	Solde
Total de l'exercice	386,24	882,00	495,76
Solde exercice précédent		2 970,66	
BILAN (pas d'AG)	386,24	3 852,66	3 466,42

solde à reporter sur exercice 2021-2022

EXERCICE 2021-2022	Dépenses	Recettes	Solde
Total de l'exercice	7 591,86	6 990,00	-601,86
Solde exercice précédent		3 466,42	
BILAN (AG du 20 juin)	7 591,86	10 456,42	2 864,56

solde à reporter sur exercice 2022-2023

➔ **Le bilan moral et les bilans financiers sont adoptés à l'unanimité.**

3- Constitution du conseil d'administration

Rappel des statuts :

« L'association est administrée par un conseil d'administration composé de membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale ordinaire »

« Le nombre de membres du conseil sera au moins de 3 membres, et au plus de 12 membres. Le conseil est renouvelé chaque année par tiers. Les deux premières années, les membres sortants sont désignés par le sort.... »

- Actuellement nous sommes 10 membres (dont les 4 guides).
- Lors de la dernière AG de 2019, Max, membre fondateur, a été reconduit pour 3 ans.
- Tiers sortant : Colette Lebastard (démissionnaire) et Céline Housset.

Appel à candidatures :

➔ Seule **Céline Housset** est candidate à sa réélection : réélue (1 contre, 1 abstention)

La composition du conseil d'administration est la suivante : Mesdames Patricia BEAUMONT, Céline HOUSSET, Marthe LEGOUPY, messieurs Max GALLET, Henry LEGOUPY + les guides bénévoles : Guy BLANDIN, Michel BLANQUET, Pierre MOUCHEL et Christian NEEL.

Nota : en cours d'année, il est toujours possible de faire acte de candidature comme membre coopté, et validée ensuite par la prochaine assemblée générale.

- ➔ Jean a exprimé après l'AG son souhait d'être membre du conseil d'administration. Sa cooptation a été acceptée par la majorité des membres du CA

4- Informations diverses

- La **cotisation à 8 euros** est adoptée (2 contre)
- Le calendrier du 2^{ème} semestre est établi et sera téléchargeable sur le site le mois prochain, et sera distribué à la rentrée.
- Renouvellement des cotisations saison 2022-2023 : inutile de remplir à nouveau la fiche d'inscription, sauf en cas de modification (changement d'adresse, de téléphone, d'adresse mail, etc.). Pour les nouvelles inscriptions, le principe demeure le même : remplir la fiche d'inscription. Cette fiche sera distribuée, à la demande, à la rentrée, lors des randonnées. Elle est téléchargeable sur le site internet.
- Pendant les vacances scolaires, les guides proposent des randonnées (RANDONNEES DU COTENTIN) sous l'égide conjointe OT du Cotentin & Randonneurs de la Côte des Isles, dans le cadre d'une convention. Le programme est disponible sur le site du club ou flyer à réclamer à Pierre ou Christian.

Passez une bonne soirée. Bon appétit

Président
Max GALLET

Secrétaire
Marthe LEGOUPY